

AVIS AUX MEMBRES

No. 2025 – 132

Le 25 Septembre 2025

MISE À JOUR DES TAUX DE DÉCOTE SUR LES DEVISES DÉPOSÉES EN GARANTIE

La CDCC effectue une révision trimestrielle de ses taux de décote applicables sur les devises éligibles au dépôt en garantie.

Suite à cette révision, la CDCC a décidé de mettre à jour les taux de décote en vigueur. La CDCC s'est réservée le droit de réduire les taux de décote sur devises à 3.00%. Les nouveaux taux de décote seront effectifs le 25 Septembre 2025.

Devises	Taux de décote
Dollar des États-Unis	3.00%
Euro	3.00%
Livre sterling	3.00%
Dollar de Hong Kong	3.00%

Pour toute information complémentaire, veuillez communiquer avec le département de Gestion des risques au (514) 871-3505.

Anna Linardakis
Directrice, Activités commerciales
CDCC